

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2012**

Etaients présents :

Alain JACQUOT – Gérard BRIE – Daniel BRULET - Francis COMBEL - Jean-Bernard CUENOT – Hervé DUBOIS-DUNILAC – Dominique FIATTE – Pierre JOUFFROY - Jacques LOUVET - Marinette MASSON - Jean-Luc PAUTHIER - Christian TRONCIN.

Absents : Daniel ANGUENOT qui a donné pouvoir à Jean-Bernard CUENOT et Cécile DORBON qui a donné pouvoir à Dominique FIATTE.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Entrepôt communal « Au Creux de terre »
- 2/ Actualisation des tarifs pour 2013,
- 3/ Vote des subventions aux associations pour 2013,
- 4/ Financement 2013 de l'école de musique,
- 5/ Budget général : Décision modificative n° 5 - FNGIR,
- 6/ Admission en non valeur,
- 7/ Budget Assainissement : Décisions modificatives,
- 8/ Acquisitions rue de l'église,
- 9/ Modification des statuts de la CCVA,
- 10/ Astreintes hivernales.

---

**Approbation de la séance du 18 octobre 2012**

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

---

**AGENDAS :**

Prochain Conseil Municipal : Samedi 15 décembre à 9 h

Colis des anciens : Distribution 20 et 21 décembre 2012

Repas des anciens : Dimanche 20 janvier 2013

Inauguration Marché médiéval Saint-Nicolas : Dimanche 9 décembre – Inauguration à 11 h

Noël des enfants : Vendredi 21 décembre – 19 h à l'espace culturel

---

**1/ ENTREPOT « AU CREUX DE TERRE »**

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, la commission adhoc a ouvert les plis le vendredi 23 novembre dernier. L'architecte procédant actuellement au contrôle de l'ensemble des dossiers, il est convenu de reporter ce sujet à la séance du 15 décembre pour validation des résultats de la commission.

## **2/ ACTUALISATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2013**

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée délibérante fixe pour 2013 les tarifs communaux comme précisé ci-après :

## TARIFS

	2010	2011	2012	VOTE 2013
<b>SALLE DES FETES</b>				
<b>Pour les Roulanais</b>				
Location Journée	110	110	110	110
Week-End	220	220	220	220
Supplément pour Vendredi soir – 19 h	20	20	20	20
<b>Supplément Ordures Ménagères</b>			35	35
Vaisselle – pour 50 couverts	15	15	15	15
Caution	300	300	300	300
Chauffage du 01/10 au 01/05	30/60	30/60	30/60	30/60
CEIA – la journée	60	60	60	60
<b>Pour les extérieurs</b>				
Location Journée	200	200	200	200
Week-End	400	400	400	400
Supplément pour Vendredi soir – 19 h	20	20	20	20
<b>Supplément Ordures Ménagères</b>			35	35
Vaisselle – 50 couverts	15	15	15	15
Caution	300	300	300	300
Chauffage du 01/10 au 01/05	30/60	30/60	30/60	30/60
<b>SALLE DE RECEPTION</b>				
<b>Pour les Roulanais</b>				
Location Journée	50	50	50	50
Location Week-end	100	100	100	100
Supplément Vendredi soir – 19 h	20	20	20	20
<b>Supplément Ordures ménagères</b>			35	35
Supplément vaisselle – 50 couverts	15	15	15	15
Chauffage du 01/10 au 01/05	15/30	15/30	15/30	15/30
<b>Pour les Extérieurs</b>				
Location Journée	65	65	65	65
Week-End	130	130	130	130
Vaisselle – pour 50 couverts	15	15	15	15
<b>Supplément Ordures ménagères</b>			35	35
Caution	300	300	300	300
Chauffage du 01/10 au 01/05	15/30	15/30	15/30	15/30
<b>SALLE ASSOCIATIONS - Tarif unique</b>				
Location Journée	30	30	30	30
Location Week-End	50	50	50	50
<b>Supplément Ordures ménagères</b>			35	35
Caution	300	300	300	300
<b>SALLE R. A. M.</b>				
FRANCAS Relais Assistantes Maternelle	43 €/mois	43 €/mois	43 €/mois	43 €/mois
<b>MAIRIE – 1<sup>er</sup> Etage</b>				
Le week-end pour les roulanais	120	150	150	150
Le week-end pour les extérieurs	150	200	200	200
Supplément pour vendredi soir – 19 h		20	20	20
<b>Supplément Ordures ménagères</b>			35	35
L'après-midi (ou apéritif seulement)	55	55	55	55
<b>Supplément Vaisselle</b>	30	30	30	30
Caution y compris pour Associations	300	300	300	300
Supplément Chauffage le week-end	60	40	40	40
Supplément Chauffage la journée	30	20	20	20
Anniversaire Mercredi après-midi	35	35 + 15 si chauffage	35 + 15 si chauffage	35 + 15 si chauffage
<b>MAIRIE – Salle R. C.</b>				
Pour réunion	40	40	40	40
<b>Supplément Ordures ménagères</b>			35	35
<b>Gymnase</b>				
Associations roulanaises – enfants			6 €/heure	GRATUIT
Associations roulanaises – adultes			10 €/heure	GRATUIT
Associations extérieures			11 €/heure	11 €/heure

	2010	2011	2012	2013
<b>Concessions au Cimetière Communal</b>				
Concession pour 30 ans de 3 m2	105	105	105	Supprimé
Concession – 30 ans – 5 m2	200	200	200	Supprimé
Caveau pour 30 ans de 3 m2	210	210	210	Supprimé
Caveau pour 30 ans de 5 m2	315	315	315	Supprimé
Concession Columbarium – 30 ans	610	610	610	610
Concession - pleine terre ou caveau - pour 30 ans - 3 m2				210
Concession - pleine terre ou caveau - pour 30 ans - 5 m2				420
<b>Droit de Stationnement</b>				
Vente Pizzas – Poulets – Kebab/mois	16	16	16	16
Commerçants ambulants - 1 passage	35	35	35	35
<b>Atelier de Distillation</b>				
Pour les roulanais – la journée	18	18	18	18
Pour les extérieurs – la journée	25	25	25	25
<b>Tarifs Divers</b>				
Gardiennage Eglise	300	300	300	300
Location Sono (Caution 300 €)	30	30	30	30
Location Chapiteau sans montage (6 personnes) avec contrôle commune	50 €/jour	50 €/jour	80 €/jour	80 €/jour
Location 1 table	3	3	3	3
Location 1 banc	1	1	1	1
Location Remorque	30	30	30	30
Photocopie noir et blanc A 4	0,20	0,20	0,20	0,20
Photocopie couleur Associations A 4	0,50	0,50	0,50	0,50

<b>Remplacement Vaisselle</b>	2011	2012	2013
Assiettes et tasses	4.80	4.80	4.80
Verres	2.20	2.20	2.20
Couteaux	1.00	1.00	1.00
Fourchettes et cuillères	1.00	1.00	1.00
Cuillères à café	0.50	0.50	0.50
Légumiers 26 cm	5.00	5.00	5.00
Légumiers 24 cm	6.50	6.50	6.50
Pots à eau	17.00	17.00	17.00
Paniers à pain	7.00	7.00	7.00
Plats ovales 40 cm	6.00	6.00	6.00
Plats ovales 45 cm	8.00	8.00	8.00
Plats ronds 33 cm	7.00	7.00	7.00
Plateau antidérapant	25.00	25.00	25.00
Plateau de service	5.00	5.00	5.00
Couteau à découper	18.00	18.00	18.00
Couteau à pain	55.00	55.00	55.00
Cuillère à service	6.50	6.50	6.50
Fourchette à service	6.50	6.50	6.50
Louche	4.00	4.00	4.00
Balai	5.00	5.00	5.00
Serpillère	1.00	1.00	1.00
Pelle et Balayette	5.00	5.00	5.00
Sceau	3.00	3.00	3.00
Coupe à glace	2.00	2.00	2.00

Deux modifications importantes sont à souligner dans le tableau ci-dessus :

- la gratuité du gymnase pour les associations roulanaises à compter du 1er janvier (votée par 13 voix pour, 1 abstention),
- la simplification des tarifs des concessions au cimetière ; désormais plus que 2 tarifs au lieu de 4 précédemment.

### 3. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2013

Les montants suivants sont adoptés pour 2013 à l'unanimité sauf en ce qui concerne l'école de musique : 10 voix pour et 4 contre.

	VOTE 2010	VOTE 2011	VOTE 2012	VOTE 2013
Airsoft	0	0	0	230
Amiral Jean de Vienne	230	230	230	230
Amis d'Aigremont	230	230	230	230
Anciens Combattants	60	60	60	60
A.I.S.C.R.	230	230	230	230
Club de l'Amitié Roulanaise	230	230	230	230
Comité Local d'Animation Roulanaise	230	230	230	230
Donneurs de Sang	230	230	230	230
Eden Roc - Escalade	230	230	230	230
FC Aigremont - Section Vétérans	230	230	230	230
Football-Club d'Aigremont	230	230	230	230
Francas - pour sortie ados	100	100	100	100
Gars d'Aigremont	230	230	230	230
Parents d'élèves – COMPER	230	230	230	230
Prévention Routière	50	50	50	50
Souvenir Français	60	60	60	60
Sports et Loisirs	230	230	230	230
Tennis-Club Roulans-Pouligney	230	230	230	230
<b>Ecole de Musique – CLAR</b>	<b>4 000</b>	<b>2 900</b>	<b>2 500</b>	<b>2 080</b>
Délégués Education Nationale Roulans	50	50	50	50
Ligue contre le cancer (à payer en Octobre)		100	100	100
Francas – Chantiers Ados		300	300	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 310</b>	<b>6 610</b>	<b>6 210</b>	<b>5 720</b>

### 4. FINANCEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE 2012/2013

Par 10 voix pour et 4 contre est acceptée la prise en charge par la Commune de ROULANS pour la saison 2012/2013 des dépenses suivantes au profit de l'école de musique :

Subvention fixe communale	....	4 000 €
Déduction Participation Elèves extérieurs	....	- 1 920 €
<input type="checkbox"/> Reste Subvention Commune	....	2 080 €
<input type="checkbox"/> Frais de Direction	....	5 481 €
<b>Total</b>	<b>....</b>	<b>7 561 €</b>
		Pour 72 élèves

## 5/ BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N° 5

Suite aux révisions de taux de prêts qui ont eu lieu en cours d'année,  
Suite à la fixation définitive du montant FNGIR pour 2012,  
et l'exposé du Maire entendu,

Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification suivante du budget primitif 2012 :

<input type="checkbox"/>	Dépenses d'Investissement - Art. 1641 – Capital des emprunts	.....	+ 561 €
<input type="checkbox"/>	Recettes d'Investissement – Art. 021 – Virement du Fonctionnement	.....	+ 561 €
<input type="checkbox"/>	Dépenses de Fonctionnement – Art. 023 – Virement en Investissement	...	+ 561 €
<input type="checkbox"/>	Dépenses de Fonctionnement – Art. 66111 – Intérêts des emprunts	... ..	- 2 200 €.
<input type="checkbox"/>	Dépenses de Fonctionnement – Art. 73923/014 – Prélèvement FNGIR	....	+ 634 €

## 6/ ADMISSION EN COTE IRRECOURABLE

Mobyl Pizza - Titre 74 de 2009 pour 192 euros (16 € x 12 mois)

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal confirme à l'unanimité l'admission en cote irrécouvrable du titre 74 de 2009 établi au nom de Mobyl Pizza pour droit de stationnement à hauteur de 192 euros. Il fera donc l'objet d'une annulation par mandat à l'article 6541 ; les crédits budgétaires ayant été prévus à cet effet.

## 7/ BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Afin d'intégrer au chapitre 21 – travaux les dépenses pour études réalisées dans le cadre de ces mêmes travaux et afin également d'actualiser le montant de la contribution au Sytteau ainsi que la redevance assainissement 2012 désormais connus,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget assainissement 2012 afin d'y inscrire les opérations ci-dessous :

- Investissement – Recettes : Art. 203/041	.....	+ 85 000 €
- Investissement - Dépenses : Art. 2158/041	.....	+ 85 000 €.
- Fonctionnement – Dépenses – Art. 6742	.....	+ 5 148 €
- Fonctionnement – Recettes – Art. 70611	.....	+ 10 946 €

## 8/ ACQUISITIONS POUR ALIGNEMENT DE LA RUE DE L'EGLISE

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal confirme son accord à l'unanimité pour l'achat des parcelles ci-dessous en vue de l'aménagement de la rue de l'église, au prix de 35 € le m2, conformément à l'estimation de France Domaines :

PROPRIETAIRE	Lieu-dit	Parcelles	Surface en m2	Prix d'achat
ZANAZZI Pierre	Rue de l'église	AC 522	23	805
ZANAZZI Pierre	A la Bougeotte	AC 523	20	700
LE DISET Jean-Yves	Verger Mussot	AC 526	39	1 365
BORLE Pierre	Verger Mussot	AC 530	24	840
SIMONIN-CHANIOT Marlis	Verger Mussot	AC 528	80	2 800
MONNOT Pierre	Pré l'Oiseau	AC 531	10	350
MONNOT Pierre	Pré l'Oiseau	AC 534	1	35
			<b>TOTAL</b>	<b>6 895</b>

Le Conseil Municipal accepte également les conditions visées dans les promesses de vente et relatives aux conditions de remise en état des terrains lors des travaux d'aménagement de la voirie par la municipalité.

## **9/ MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVA**

Le Maire manquant d'éléments dans ce dossier, il est décidé de reporter son examen à la séance du samedi 15 décembre.

## **10/ ASTREINTES HIVER 2012/2013**

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire dans les mêmes conditions qu'en 2011/2012 le régime d'astreintes hivernales pour 2 agents techniques :

Période d'astreinte de 10 semaines de décembre à février avec 1 seul agent par semaine :  
(Rappel Coût astreintes pour l'hiver dernier : 149,48 €/semaine soit au total 1 494,80 €)

La période 2012/2013 s'étalera du 17 décembre 2012 au 24 février 2013.

## **11/ AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE**

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée accepte la signature d'un avenant au contrat d'assurance communal à hauteur de 363 €/an à compter du 01/01/2013. Cet avenant est destiné à couvrir l'assurance des véhicules personnels de tous les élus et de tout le personnel municipal lorsqu'ils se trouvent en mission pour la Commune (réunions, formations, déplacements en Préfecture ...).

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Diagnostic Eclairage Public**

Le rapport a été reçu en mairie avec un plan complet d'implantation des 241 points lumineux. Sur ces 241 points, 56 vont faire l'objet du projet de rénovation ADEME. Rappel : Subvention accordée à hauteur de 18000 € par l'ADEME pour 55 775 € ttc de travaux. Le Syndicat d'électricité (Syded) devrait également participer financièrement à l'opération.

Les autres points lumineux seront traités au fur et à mesure de leur dégradation. Le rapport comprend un tableau de préconisation de remplacement des sources lumineuses rue par rue.

35902 W consommés aujourd'hui - 22948 W quand tout sera fait.

### **Eclairage Public TRIPONNEY**

Affaire présentée par Jean-Luc PAUTHIER

Des travaux sur fossés ont été réalisés le long de la RD 683 côté Baume-Les-Dames (vers chez Triponney) afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales côté Petit Roulans. Or durant les fouilles, des câbles électriques ont été découverts dans la conduite entre le 1er le 2er candélabre et ont dû être retirés et mis hors service. L'éclairage n'est donc plus assuré dans le secteur depuis le 19 novembre et sa remise en état coûterait à la commune 3670 € ttc pour 42 m de gaine. L'assemblée décide d'attendre pour l'instant.

### **Eclairage de Noël**

Affaire présentée par Gérard BRIE

Un devis a été signé avec l'entreprise Henriot de Pouligny pour 2332 €. Le sapin donné par Christine ARBEY sera installé le 30 novembre sur la place et la mise en route des illuminations aura lieu le Dimanche 9 décembre en soirée (18 ou 19 h) en clôture du Marché médiéval de la Saint Nicolas.

### **Maison des Anciens**

Une rencontre a eu lieu en mairie entre le Maire, Daniel BRULET et un investisseur privé qui souhaite bénéficier gracieusement d'un terrain d'environ 50 ares pour installer 8 à 10 maisons pour personnes âgées non médicalisées avec un gardien pour l'entretien (1 chambre, 1 cuisine, 1 salle de bain, 1 wc). La commune continue à chercher une solution entre EPAD et maintien à domicile. Elle met déjà à disposition au 22 grande rue deux appartements en rez de chaussée qui seront prochainement rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### **Maison de la Chaille :**

Suite aux dommages causés par le gel l'an dernier, l'assurance communale va prendre en charge le remplacement de trois radiateurs. Le Maire expose qu'il faudra également changer les fenêtres (devis de 12 039 € ht). Cette dépense sera examinée lors du vote du budget primitif 2013 mais l'assemblée donne déjà un accord de principe.

### **Bâtiment de la Gendarmerie**

Affaire présentée par Gérard BRIE

La remise aux normes des installations électriques doit être réalisée dans les 6 logements de la brigade : coût total : 5 650 €. Cette dépense sera examinée dans du cadre du B. P. 2013.

### **Analyse de particules tombant à Montperroux**

Plusieurs propriétaires du lotissement Montperroux se sont inquiétés de la chute de particules quasi-quotidienne sur leurs habitations et surtout d'une éventuelle dangerosité de ces résidus sur la santé. La municipalité a donc diligenté une étude auprès du Cabinet Filab, spécialisé en la matière.

Résultat : L'échantillon produit est de nature organique avec une teneur massive en carbone de l'ordre de 75 % et une teneur massive en oxygène de l'ordre de 23 %. Il ne présente pas de danger pour la santé. Un devis est attendu en mairie pour des analyses complémentaires et identification plus précise de l'échantillon. Une rencontre avec les riverains est programmée en mairie le 1er décembre à 9 heures.

Le Maire,  
A. JACQUOT